



Conseil des Chrétiens d'Orient

مجلس مسيحي المشرق

Eastern Christians Council

Le Conseil des Chrétiens d'Orient condamne avec la plus grande fermeté la destruction d'un centre de la Croix-Rouge libanaise dans le sud du Liban

Paris, le 18 juillet 2026

Le Conseil des Chrétiens d'Orient (CCO) exprime sa plus profonde indignation et condamne avec la plus extrême fermeté la destruction au bulldozer militaire d'un centre de la Croix-Rouge libanaise situé dans Bint-Jbeil, Sous-préfecture du Gouvernorat de Nabatiyeh, dans le sud du Liban, au sein d'une zone occupée illégalement par l'armée israélienne.

Selon les informations disponibles, les forces israéliennes ont procédé à la démolition de cette infrastructure humanitaire protégée. S'en prendre à la Croix-Rouge, symbole universel de neutralité, d'humanité et de secours aux populations civiles, constitue une atteinte d'une gravité exceptionnelle aux principes fondamentaux du droit international humanitaire, des Conventions de Genève de 1949, de leurs Protocoles additionnels et du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, qui assurent la protection des civils, des personnels humanitaires et des infrastructures de secours.

Le CCO dénonce un acte de barbarie prémédité traduisant un mépris manifeste du droit international humanitaire et des principes universels de l'action humanitaire. Aucune nécessité militaire ne saurait justifier la destruction d'un centre régional de la Croix Rouge.

Le CCO rappelle que le Premier ministre israélien, fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par la Cour Pénale Internationale. Il souligne également que plusieurs membres de son gouvernement font l'objet de sanctions ou de mesures restrictives prises par certains États ainsi que de vives condamnations de la communauté internationale. Cette situation renforce l'exigence que le droit international soit pleinement respecté et que toute impunité cesse.

Le CCO appelle le Comité International de la Croix-Rouge, les Nations Unies, l'Union Européenne et l'ensemble des États attachés au respect du droit international à condamner sans ambiguïté cette destruction, à exiger la reconstruction du centre, l'indemnisation de la Croix-Rouge libanaise et l'ouverture d'une enquête internationale indépendante afin de sanctionner les auteurs de ce crime.

Il appelle également les États à prendre toutes les mesures diplomatiques, politiques, économiques et juridiques appropriées afin de faire cesser les violations répétées du droit international humanitaire et d'assurer que leurs auteurs répondent de leurs actes devant les juridictions compétentes.

Le Conseil des Chrétiens d'Orient réaffirme son soutien total à la Croix-Rouge libanaise et rend hommage au courage exemplaire de ses volontaires, qui risquent chaque jour leur vie pour secourir les populations civiles. Il s'incline avec émotion devant la mémoire des secouristes de la Croix-Rouge libanaise tués dans l'exercice de leur mission humanitaire, notamment ceux qui ont péri lors d'attaques de l'armée israélienne contre des ambulances et des équipes de secours.

Le silence face à de tels actes nourrit l'impunité. Le CCO appelle la communauté internationale à faire respecter, sans faiblesse ni exception, les Conventions de Genève et le droit international humanitaire. La protection des populations civiles, des secouristes et des infrastructures humanitaires ne saurait être à géométrie variable. Le droit doit prévaloir sur la force.

En Christ,

Rafic ABOU FADEL
Président